



CESER

Expression du groupe de concertation UNSA/CFE-CGC

Le groupe UNSA/CFE-CGC tient à remercier la commission 2 pour ses contributions, son rapporteur, ainsi que sa chargée de mission concernant le projet d'avis relatif au CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle).

Le CPRDFOP a pour ambition d'amener le plus grand nombre de jeunes à l'emploi, et ensuite de sécuriser leur parcours professionnel grâce notamment à la formation continue.

Trois partenaires lors de la signature de ce plan : le Président de région, le Recteur, le Préfet, avec l'ouverture auparavant aux partenaires sociaux.

Ce contrat de plan devra trouver des articulations particulières avec le SRDE-II et le SRE.

Le contexte de notre région est le suivant : taux de chômage des jeunes très élevé, ainsi que celui des seniors, jeunes peu mobiles et peu diplômés. A cela s'ajoutent un pourcentage de décrocheurs important, un pourcentage d'apprentis en deça de la moyenne nationale, des disparités territoriales marquées en terme d'emploi.

Il est pour nous très important de prévenir et de lutter contre le décrochage scolaire et ce dès la petite enfance.

On peut également s'interroger sur l'absence du montant des moyens financiers dédiés à la mise en œuvre de cette orientation stratégique.

Il faut être en capacité d'assurer un droit au retour en formation.

Concernant les objectifs opérationnels :

- Assurer pour tous la maîtrise d'un socle commun de compétences, ce qui nous paraît complètement lié à la prévention du décrochage scolaire. Or, à aucun moment, ce terme n'y figure. Ce socle doit être un socle ambitieux.
- Développer l'ambition des jeunes, leur donner les moyens d'être informés et accompagnés dans leur orientation, en renforçant le lien avec les familles. La poursuite des études dans l'enseignement supérieur est un enjeu majeur pour notre région. Il faut continuer à faciliter l'accès aux études par des aides (transports, logements, santé, alimentation, bourses, etc.) pour amener les jeunes à entreprendre des études plus longues.

D'autre part, en facilitant les passerelles, les réorientations seront moins vécues comme un échec.

En ce qui concerne la mobilité, des études doivent être menées sur les freins rencontrés par les jeunes en matière de mobilité (difficultés d'orientation, absence de transports collectifs, etc).

En conclusion, le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle nous semble cohérent et doit pouvoir répondre aux objectifs affichés si les moyens de la région sont au rendez-vous.

La qualité du pilotage et la pérennité des moyens mobilisés seront le gage du succès de ce plan.

Le groupe CFE-CGC/UNSA votera le projet d'avis.